



Montréal, le 10 octobre 2025

Aux personnes candidates à la mairie de Montréal

Objet : Présentation des engagements en matière de sécurité aux abords des écoles

Madame, Monsieur,

Le Comité de parents des écoles de Montréal souhaite attirer votre attention sur un enjeu majeur et partagé par l'ensemble de la communauté : la sécurité des déplacements des élèves aux abords des écoles, mais aussi à la sécurité des élèves se retrouvant dans un milieu voisin avec organisme venant en aide à des clientèles vulnérables.

Ce premier enjeu est au cœur des préoccupations des parents, du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), du personnel scolaire, ainsi que de nombreux acteurs de la société civile. Les événements tragiques des dernières années, notamment le décès de Mariia Legenkivska en décembre 2022 - ont mené à des mesures de sécurisations additionnelles par la Ville de Montréal et ses arrondissements. Ces mesures ont été accueillies favorablement, mais plusieurs besoins demeurent.

Dans le contexte de la campagne électorale municipale, nous vous invitons à présenter de façon concrète et détaillée les mesures que vous comptez mettre en place pour assurer la sécurité autour des écoles, si vous êtes élu maire ou mairesse.

Parmi les actions attendues qui reviennent constamment dans les milieux, mentionnons notamment :

- Une augmentation du nombre de brigadiers et brigadières scolaires, en adéquation avec la croissance du nombre d'élèves et d'écoles ;
- Une tournée systématique des agents sociocommunautaires en début d'année scolaire afin de sensibiliser à la sécurité les élèves et les usagers de la route ;
- Des interventions policières plus fréquentes autour des écoles pour assurer le respect du Code de la route ;
- Une prise en compte des besoins exprimés par la communauté éducative lors de projets de sécurisation.

Ces demandes font écho à la résolution adoptée par le Comité de parents (en fichier joint) et au [mémoire](#) du CSSDM, qui rappellent que le nombre de traverses surveillées n'a pratiquement pas augmenté depuis plus de 20 ans, malgré une hausse importante de la fréquentation scolaire et de l'achalandage routier.

Concernant le cas des écoles ayant pour voisin un organisme venant en aide à une clientèle vulnérable, nous avons vu suite à l'ouverture de la Maison Benoît-Labre, plusieurs incidents tout aussi inquiétants l'un que l'autre. Sans avoir le syndrome du « pas

dans ma cour », nous pensons que des moyens concrets se doivent d'être mis en place, aussi afin d'assurer la sécurité des élèves, tel :

- Respecter une distance dite « sécuritaire » entre l'école et l'organisme ;
- S'assurer que les citoyens, le personnel scolaire et les élus établissent un canal de communication et que tous soient partie intégrante de la réflexion lorsque des discussions sont faites concernant l'ouverture d'un centre ;
- S'assurer que les services de police et les organismes travaillent en collaboration dans la prévention d'incidents plutôt que dans l'action qui fait suite aux incidents.

Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre vos réponses écrites **d'ici le 28 octobre 2025**, soit avant la première assemblée générale annuelle du Comité de parents. Celles-ci seront partagées avec nos membres, qui les relayeront dans leurs milieux respectifs.

Nous vous remercions à l'avance pour l'attention que vous porterez à cet enjeu essentiel pour la sécurité et le bien-être des enfants montréalais.

Veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées,



Kiléka Coulibaly
Présidente du Comité de parents des écoles de Montréal